



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 SERVICE EAU POTABLE

L'article L2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les documents budgétaires sont consultables au siège du Syndicat.

- ❖ Le budget est divisé en deux sections qui doivent être équilibrées en dépenses et en recettes :
 - la section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service
 - la section d'investissement qui comporte les projets de travaux et d'équipement service.

- ❖ Ces deux sections sont divisées en chapitres selon la nature de l'opération.

- ❖ Ces chapitres sont regroupés en opérations réelles et en opérations d'ordre :
 - les opérations réelles sont des écritures comptables entraînant un flux financier (paiement des factures, des emprunts, etc...)
 - les opérations d'ordre sont des écritures comptables qui n'entraînent pas de flux financiers (par exemple les dotations aux amortissements).

Compte Administratif 2023

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2023. Par cet acte, le Président présente un bilan de l'année écoulée.

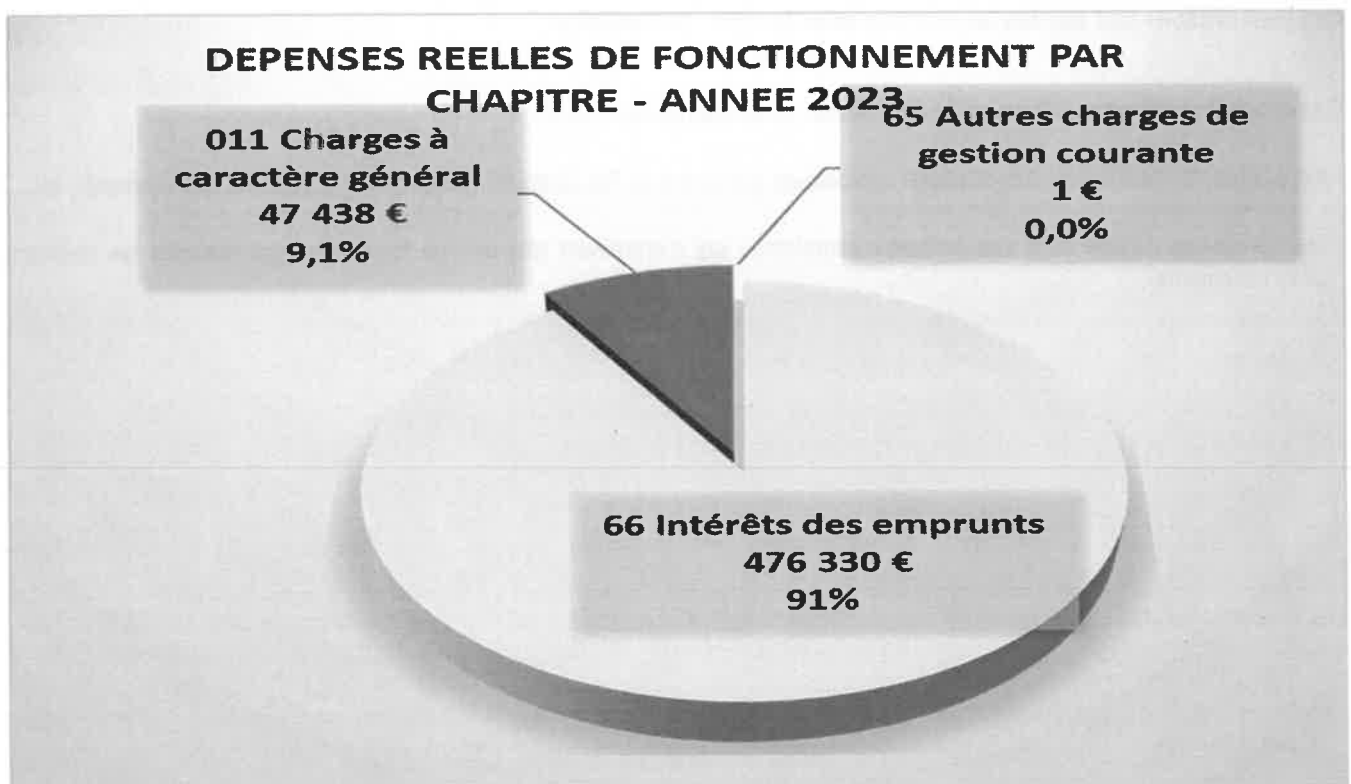
Il permet de déterminer les résultats à reporter sur le budget suivant.

Le compte administratif 2023 a été voté le 2 avril 2024 par le Comité syndical.

La surtaxe, principale recette du budget Eau potable, était fixée pour l'année 2023 à 1.25 € H.T./m3.

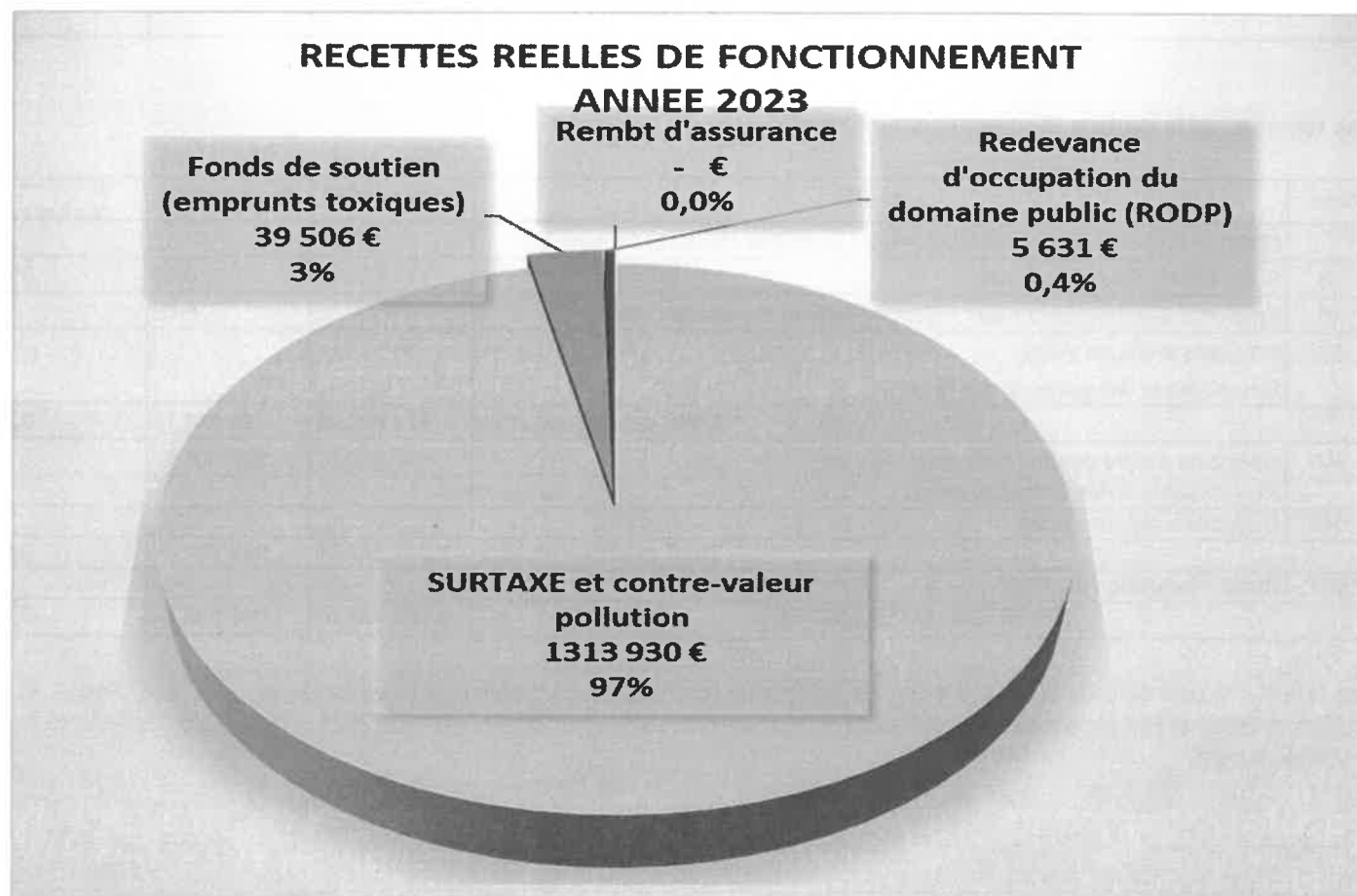
Les dépenses de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023
011	Charges à caractère général <i>Frais de fonctionnement courants du service (achats d'eau, location de terrain, redevances pour passage des canalisations, honoraires divers...)</i>	54 900,00	47 437,84
65	Autres charges de gestion courante <i>Droits d'utilisation d'un logiciel de suivi des nappes d'eau souterraines non facturé en 2023</i>	3 000,00	1,02
66	Charges financières <i>Intérêts d'emprunts dont indemnité de rembourst anticipé de 2 emprunts</i>	476 329,68	476 329,68
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	24 989,75	
Total dépenses réelles		564 219,43	523 768,54
023	Virement à la section d'investissement	1 725 000,00	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des immobilisations</i>	992 904,57	992 904,57
Total dépenses d'ordre		2 717 904,57	992 904,57
DEPENSES de l'EXERCICE		3 282 124,00	1 516 673,11



Les recettes de la section de fonctionnement

RECETTES d'EXPLOITATION			
Chapitres	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023
70	Produits des services <i>Surtaxe versée par les usagers par le biais de leur facture d'eau</i>	1 350 000,00	1 313 929,91
75	Autres produits gestion courante <i>Redevance d'occupation du domaine public, antennes</i>	5 930,02	5 630,81
76	Produits financiers <i>Aide de l'Etat suite au refinancement d'emprunts à risque dont reversement d'une aide annuelle : 39505,78 €</i>	39 505,00	39 505,78
77	Produits exceptionnels <i>Remboursement d'assurance</i>	0,00	0,00
Total recettes réelles		1 395 435,02	1 359 066,50
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	205 859,65	205 859,65
Total recettes d'ordre		205 859,65	205 859,65
002	Excédent de fonctionnement 2022 reporté	1 680 829,33	
RECETTES de l'EXERCICE		3 282 124,00	1 564 926,15



Les dépenses de la section d'Investissement :

La section d'investissement retrace les projets de travaux et d'équipement service.

DEPENSES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	165 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles :	250 723,62	35 825,49	0,00
	<i>Cloture séparative av. de Lyon à Nemours 1890 €</i>			
	<i>Etanchéité toiture bache des Doyens : 14406,08 €</i>			
	<i>Refecton mur soulv-Chaintreauville: 5300 € + Cloture-Montaviot : 9469 €</i>			
	<i>Seuil portail-Darvault : 2270 € + Pose de detecteur UTEP . 2490,41 €</i>			
23	Immobilisations en cours	1 467 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts & dettes assimilées	710 336,47	710 336,47	
	<i>Remboursement en capital des emprunts</i>			
	<i>Dont remboursement anticipés de 2 emprunts : 52 802 €</i>			
020	Dépenses imprévues	55 209,12		
	<i>Amortissement des subventions d'équipement</i>			
041	Opérations patrimoniales			
	<i>Régularisation d'écriture d'immobilisation</i>			
	Total dépenses d'ordre	205 859,65	205 859,65	0,00
001	Solde d'exécution négatif N -1	35 315,14		
	DEPENSES de l'EXERCICE	2 889 444,00	952 021,61	0,00

Les recettes de la section d'Investissement :

Chap.	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser
	<i>Dotation de la section de fonctionnement au déficit d'investissement N-1</i>			
13	Subventions d'investissement	115 500,67	0,00	0,00
16	Emprunts & dettes assimilées - <i>Ecriture interne de régularisation</i>	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours			
	<i>Récupération des avances sur travaux</i>			
	Total recettes réelles	171 539,43	56 038,76	0,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	992 904,57	992 904,57	
	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
041	Opérations patrimoniales			
	Total recettes d'ordre	2 717 904,57	992 904,57	0,00
001	Solde d'exécution positif N -1	0,00		
	RECETTES de l'EXERCICE	2 889 444,00	1 048 943,33	0,00

Les restes à réaliser sont les dépenses ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution (commande, etc...) et non payées, et les recettes notifiées et non encaissées. Ils permettent notamment d'ouvrir les crédits sur l'exercice 2024 afin de régler les factures avant le vote du budget.

Résultat 2023

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses 2023	1 516 673,11	952 021,61	2 468 694,72
Recettes 2023	1 564 926,15	1 050 135,81	2 615 061,96
Résultat de l'exercice 2023	48 253,04	98 114,20	146 367,24
Résultat 2022 reporté	1 680 829,33	- 35 315,14	1 645 514,19
Résultat de clôture 2023	1 729 082,37	62 799,06	1 791 881,43
Reste à réaliser - Dépenses		-	
Reste à réaliser - Recettes		-	
Solde des R.A.R.		-	
Résultat de clôture y compris les R.A.R.	1 729 082,37	62 799,06	
RESULTAT CUMULE 2023	1 791 881,43		

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est reporté au budget primitif 2024 ainsi :

- **1 729 082.37 €** au compte 002 « Excédent d'exploitation reporté N-1 » de la section de fonctionnement
- **62 799.06 €** au compte 001 « Solde d'exécution négatif N-1 » de la section d'investissement

Etat de la dette

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 12 853 887 €. L'annuité 2024 s'est élevée 1 155 756 € ;

La majeure partie de la dette concerne la construction de l'usine de l'eau en 2008 et le raccordement des communes.

Aucun emprunt n'a été contracté depuis 2010, hormis les avances remboursables de l'Agence de l'eau perçues avec les subventions de travaux, emprunts à taux zéro et remboursables sur 15 ans.

4 emprunts dits « toxiques » ont fait l'objet d'un refinancement en 2015.



S.I.A.E.P.
 Foire à Nemours de Hugo
 41 Quai Victor Hugo
 77140 Nemours
 Le Président 01 64 78 14 48
 01 64 78 14 48
 Christian PEUTO
 Nemours - Saint-Pierre

